




Commune de SAINT-GROUX
 Informations sur les risques naturels
 et technologiques majeurs
 pour l'application des I, II de l'article L 125-5
 du code de l'environnement

**PLAN DE PREVENTION DES
 RISQUES INONDATION**
VALLEE DE LA CHARENTE

Carte des zonages réglementaires

Echelle 1/10 000

EXTRAIT DU
 P.P.R. APPROUVE LE 02 SEPTEMBRE 2002



LEGENDE

-  Zone rouge
-  Zone bleue
-  Cote de sécurité en m NGF
-  Limite des Plus Hautes Eaux, pour la crue de référence
-  Limite de hauteur d'eau supérieure ou égale à un mètre pour la crue de référence
-  Cours d'eau
-  Limite de commune